

# Camargue naturellement!

Canard

Aigrette

Flamant rose

Cheval

Sanglier

Ragondin

Taureau

Foulque

???

# Circuits pédestres

## 1 Parc Ornithologique de Pont de Gau

Tél. : 04 90 97 82 62 – Fax: 04 90 97 74 77

Situation: RD 570, à 4 km

Durée: de 1h00 à 2h00

**Conditions d'accès:** du 01/04 au 30/09 :  
de 9h au coucher du soleil  
du 01/10 au 31/03 :  
de 10h au coucher du soleil  
Entrée payante

 boucle de 2,5 km accessible

### Descriptif:

Sentiers balisés de 2 à 7 km, avec présentation de la plupart des espèces d'oiseaux vivant en Camargue ou y transitant ; certains sont en volière où leur biotope est reconstitué fidèlement, et 60 hectares de marais parcourus de petits sentiers permettent l'approche d'oiseaux en liberté .

## 2 Domaine de Méjanès

Tél. : 04 90 97 10 10

Situation: à 25 km sur la D37

Durée: 1h30

**Conditions d'accès:** accès libre à partir du domaine toute l'année

 accessible

### Descriptif:

Sentier de découverte d'un domaine camarguais en bordure de l'Etang de Vaccarès et de la Réserve Nationale de Camargue. Découverte sur 2,5 km de la nature, faune et flore.

## 3 Mas du Pont de Rousty

Parc Naturel Régional de Camargue

Tél. : 04 90 97 10 82 – Fax: 04 90 97 19 20

Situation: RD 570, à 12 km d'Arles  
et à 27 km des Saintes

Durée: 1h30

**Conditions d'accès:** accès libre à partir du Musée de la Camargue

 accessible sur 1,5 km

### Descriptif:

3,5 km de sentier de découverte des paysages d'un Mas de Camargue, promenade pédestre balisée qui permet d'observer l'action de l'homme à travers les zones d'activités traditionnelles, observation du système hydraulique, cabane traditionnelle...

## Réserve Nationale de Camargue

### 4 La Capelière et 5 Salin de Badon

Tél. : 04 90 97 00 97 – Fax: 04 90 97 01 44

Situation: sur la D36 à 20 km d'Arles  
et 30 km des Saintes

Durée: 1h30 sur chaque site

**Conditions d'accès:** du 01/04 au 30/09 de 9h à 13h  
et de 14h à 18h tous les jours  
du 01/10 au 31/03 de 9h à 13h  
et de 14h à 17h sauf le mardi .  
Entrée payante

 2 observatoires sont accessibles

**Descriptif:** Sentiers d'initiation à la lecture du paysage Camarguais, ponctués d'observatoires à oiseaux sur un circuit de 1,5 km, la Capelière abrite le Centre administratif de la Réserve Nationale de Camargue.

L'ancienne saline royale de Salin de Badon est reconverte en lieu d'observation sur un circuit de 4,5 km dont l'accès s'effectue sur autorisation.

# Circuits pédestres

## 6 La Palissade

Tél. : 04.42.86.81.28 – Fax: 04.42.48.82.44  
Situation : CD 36 – 13129 Salin de Giraud,

à 40 km d'Arles  
et 70 km des Saintes

Durée : de 30 min à 3h30

Conditions d'accès : ouvert tous les jours  
de 9h à 17h  
Fermé les jours fériés.  
Entrée payante

 2 sentiers (3 et 8 km) accessibles

### Descriptif :

Sentiers balisés de découverte des différents milieux sur un domaine naturel de 702 hectares protégé par le Conservatoire du Littoral à proximité immédiate de l'embouchure du Rhône. Dernier espace naturel non endigué où tous les parcours, de 800m à 8km, mènent à un marais ou un étang.



# À pied

## La Digue du Rhône

Distance : 24 km aller/retour  
(de Sylvéreal au Paty de la Trinité)

Durée : 6h00 à pied

Conditions d'accès : accès libre toute l'année

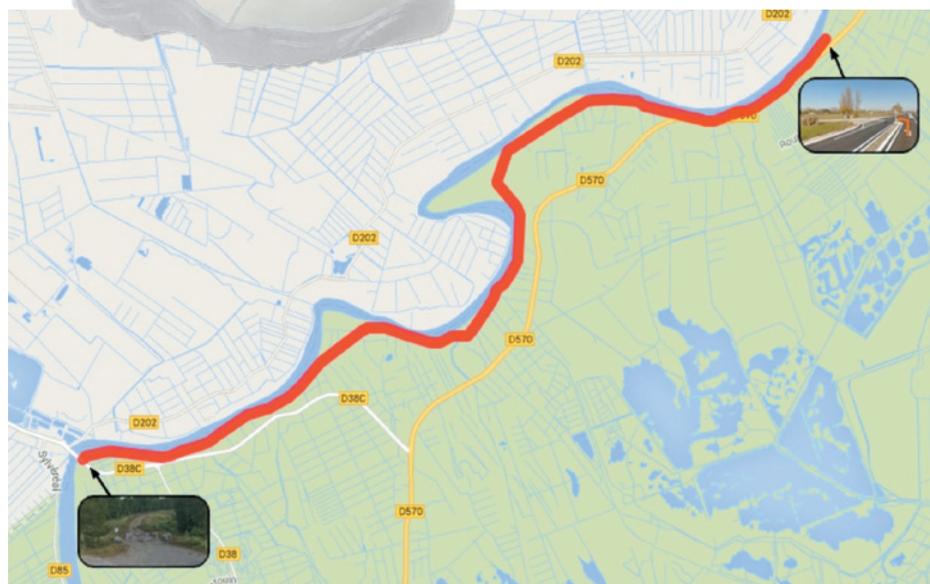
Important : possibilité de restauration  
au départ et à l'arrivée.

 Piste caillouteuse

### Descriptif:

Au départ du Pont de Sylvéreal, ou de l'aire de repos du Paty de la Trinité, emprunter la berge côté « Camargue », et poursuivre la digue du Rhône entre le fleuve et la route d'Arles (D570) sur 12 km.

Accessible uniquement à pied, ce parcours permet la découverte de la ripisylve du Rhône et de sa faune.



# À pied ou à vélo

## La Digue à la Mer

Distance : 24 km aller/retour (des Saintes Maries au phare de la Gacholle)

Durée : 5h00 à pied / 3h00 à vélo

Conditions d'accès : accès libre toute l'année

Vélos : V.T.T / V.T.C

Important : aucun point d'eau ni de restauration sur ce parcours  
Pensez à l'influence du vent avant votre départ

 Piste caillouteuse



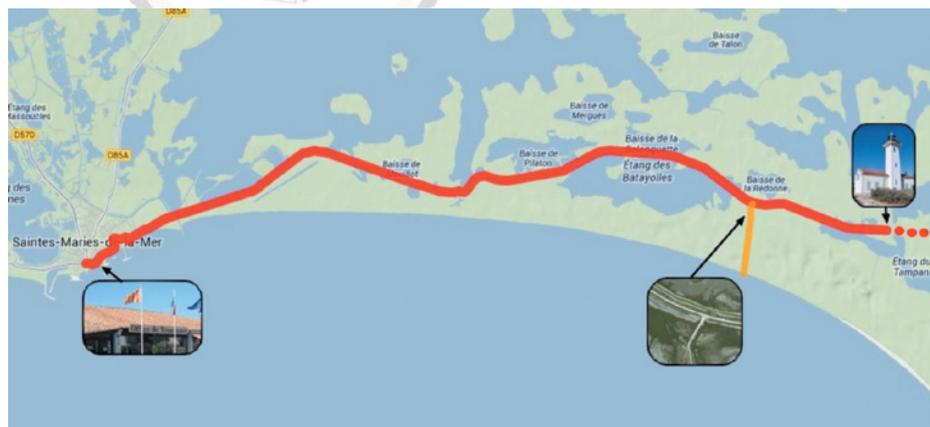
### Descriptif :

Au départ de l'O.T, partir côté est des Saintes Maries De La Mer, avenue Maurice Challe. Au rond point Pastré, prendre la 1ère sortie puis la première rue à droite en passant devant le centre de thalassothérapie. Longer l'aire de stationnement des camping-cars, emprunter le chemin qui longe le camping et suit les plages. Passer le pont qui enjambe le canal et continuer tout droit ; à 3 km vous entrez dans la Réserve Nationale de Camargue.

Passer un autre pont qui se nomme « Pont de Rousty » : attention zone ensablée sur 200 mètres. Ne vous découragez pas la piste redevient praticable très rapidement.

Continuer jusqu'au phare de la Gacholle qui est à 8 km (visite d'une exposition sur le littoral ouverte les week-ends et vacances scolaires de 11h à 17h, entrée libre). A pied, accès à la plage 2km avant le phare ou après la Gacholle, au parking de la Comtesse pour un retour en bord de mer.

Possibilité de suivre la digue jusqu'à l'étang de Fangassier, lieu de nidification de la colonie de flamants roses. Possibilité de poursuivre la digue jusqu'à Beauduc et Salin de Giraud.



# À pied ou à vélo

## La Draille des Cinq Gorges

Distance : 30 km aller/retour (des Saintes-Maries à Méjanès)  
Durée : 6h00 à pied / 4h00 à vélo  
Vélos : V.T.T / V.T.C

**Important :** Possibilité de restauration au bord de l'étang et à Méjanès  
Accès difficile après une période pluvieuse

 Piste caillouteuse

### Descriptif :

Quitter le village par la D85A, route de Cacharel. La route également empruntée par les voitures longe les étangs sur 4 km. À 30m avant le Mas de Cacharel, emprunter à droite la piste de Méjanès. Ce parcours est fait de 11 km de chemin de terre jusqu'à Méjanès. Il permet, en longeant l'Étang de Vaccarès, de découvrir la faune et la flore de la Réserve Nationale de Camargue.

Accès libre au domaine de Méjanès.



# Circuits vélo

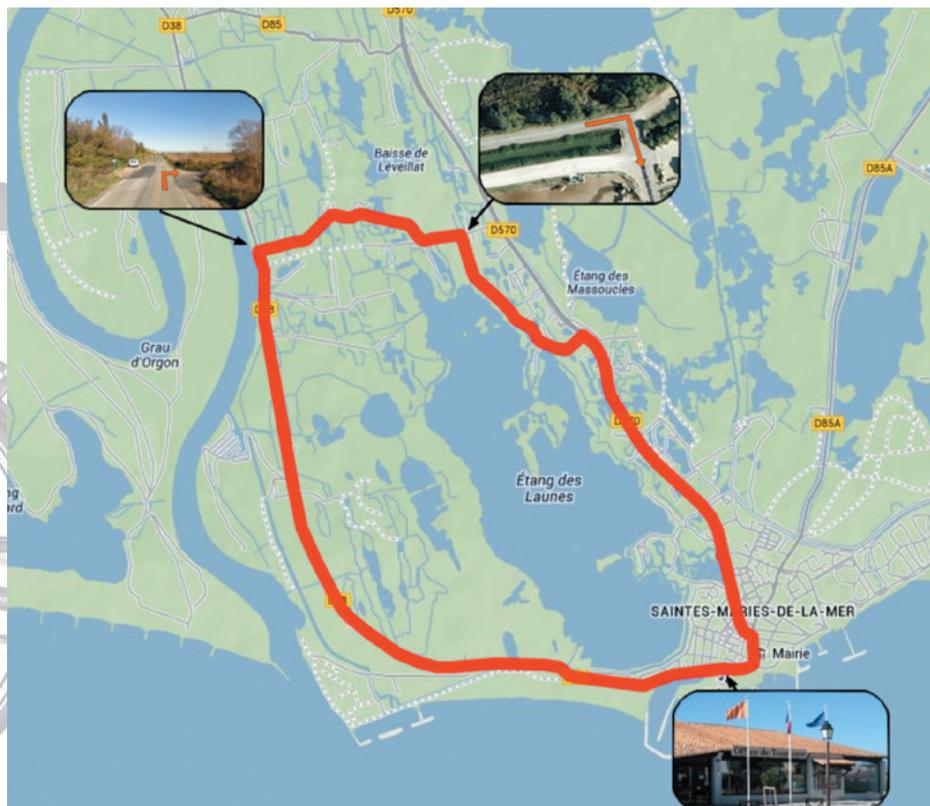
## Au départ de l'Office de Tourisme

### Circuit « Dromar »

Distance: 9 km en circuit  
Temps: 1h00  
Période: toute l'année  
Terrain: routes goudronnées et chemins de terre  
Vélos: VTC conseillés

#### Descriptif:

À l'ouest du village des Saintes Maries de la Mer, prendre la D38. Après 4 km, sur la droite, emprunter le chemin de Port Dromar jusqu'au Tadorne, emprunter le pont à droite et suivre le bord de l'étang jusqu'à la D570 qui ramène aux Saintes Maries de la Mer.



# Circuits vélo

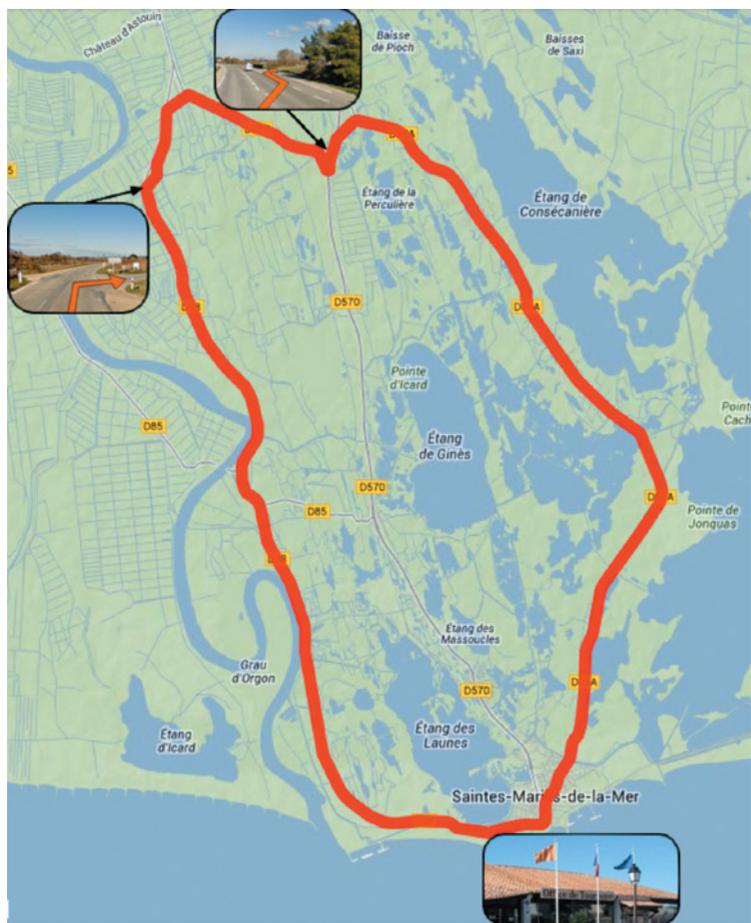
Au départ de l'Office de Tourisme

## Circuit autour des Saintes Maries de la Mer

Distance : 24 km  
Temps : 3h00  
Période : toute l'année  
Terrain : routes goudronnées  
Vélos : tout type de vélos

### Descriptif :

Depuis l'O.T., prendre la route direction Aigues-Mortes, D38. Après environ 10km, quitter la D38 et prendre à droite la direction Pioch Badet et Cabanes de Cambon, traverser le hameau et suivre la direction de Pioch Badet. Traverser la D570 vers Pioch Badet et emprunter la D85A (route de Cacharel) sur environ 10km pour retourner au village.



# Circuits vélo

Au départ de l'Office de Tourisme

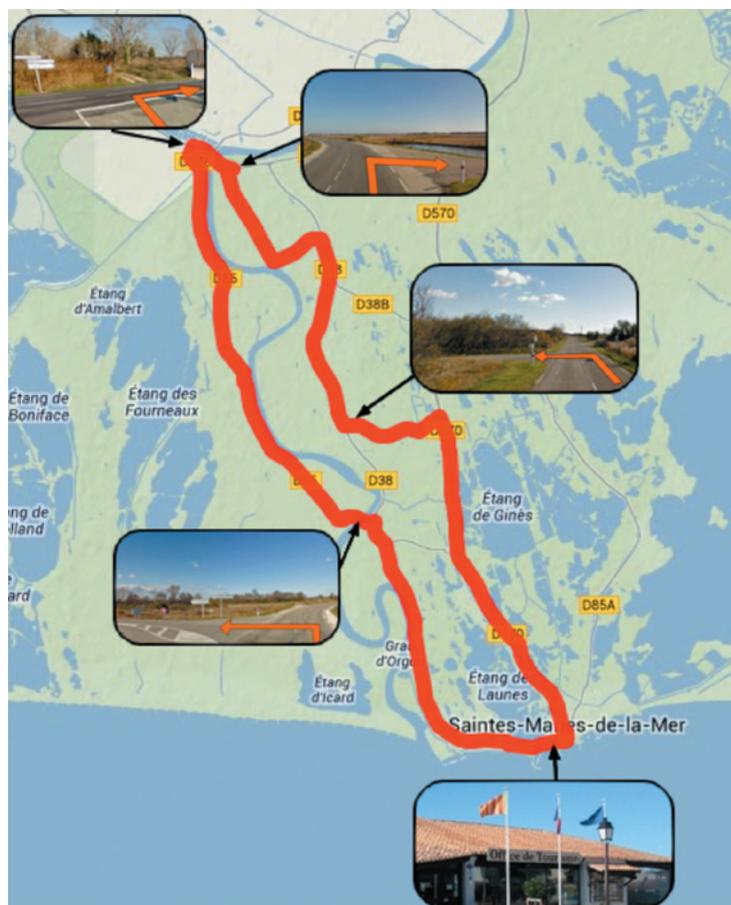
## Circuit « Astouin »

Distance : 25 km en circuit  
Temps : 3h00  
Période : toute l'année  
Terrain : routes goudronnées  
Vélos : tout type de vélos

**Important :** circuit accessible à tous  
Nombreux points de restauration sur ce parcours.  
Passage du bac toutes les 30 minutes ;  
fermé entre 12h00 et 13h30.

### Descriptif:

À l'ouest des Saintes, prendre la D38. Après 6 km sur la gauche, traverser avec le Bac du Sauvage et suivre la route direction Aigues-Mortes. Emprunter le pont de Sylvéral et de suite après, prendre à droite la petite route en direction du Mas d'Astouin. À la hauteur du Mas, continuer en direction des Cabanes de Cambon/Saintes-Maries de la Mer, puis prendre le chemin du Mas d'Icard, situé à gauche. Retour aux Saintes par la D570.



# Circuits vélo

Au départ de l'Office de Tourisme

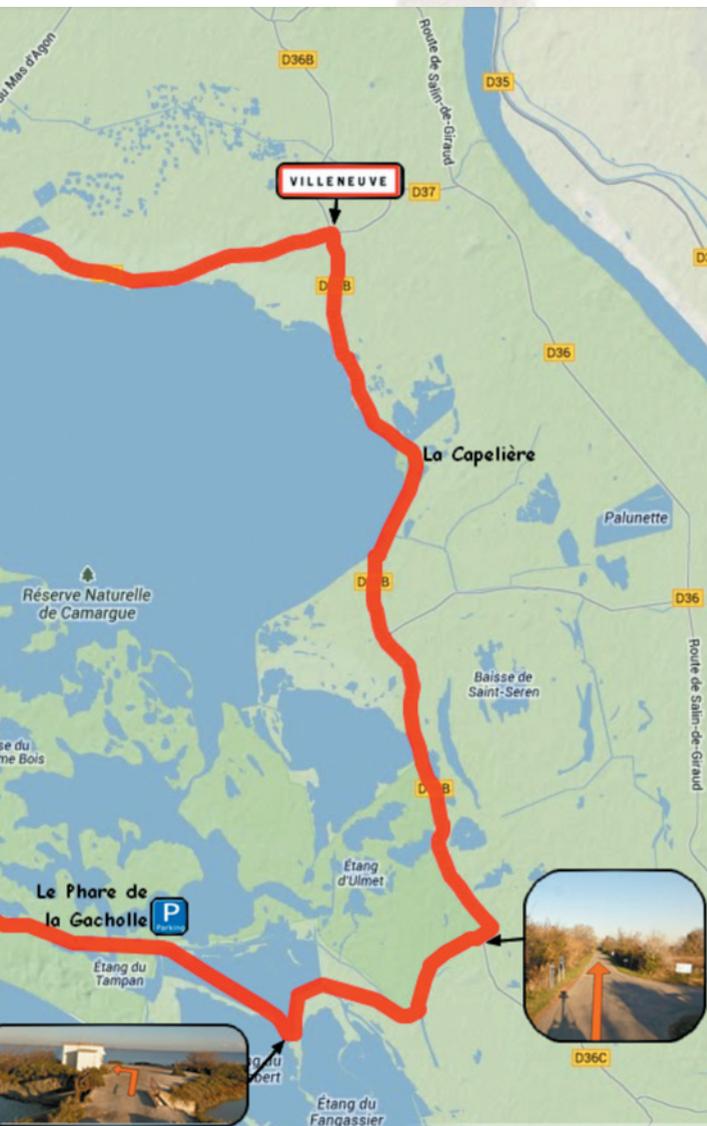
## Tour du Vaccarès

Distance : 70 km  
Durée : 7h00  
Période : toute l'année  
Terrain : routes  
goudronnées  
et chemins  
de terre

Vélos : V.T.T / V.T.C

Possibilité de prendre le circuit  
dans le sens inverse en fonction  
du vent dominant.





### Descriptif :

Au départ de l'O.T, partir côté est, avenue Maurice Challe. Au rond point Pastré, prendre la 1ère sortie puis la première rue à droite en passant devant le centre de thalassothérapie. Longer l'aire de stationnement des camping-cars, emprunter le chemin qui longe le camping et suit les plages. Passer le pont qui enjambe le canal et continuer tout droit ; à 3 km vous entrez dans la Réserve Nationale de Camargue.

Passer un autre pont qui se nomme « Pont de Rousty » : attention zone ensablée sur 200 mètres. Ne vous découragez pas la piste redevient praticable très rapidement.

Continuer jusqu'au phare de la Gacholle qui est à 8 km. Après le phare, suivre la piste toujours tout droit sur environ 4 km. Après la construction blanche, prendre à gauche pour retrouver une route goudronnée et accéder au lieu-dit « Le Paradis ». Poursuivre la D36b en longeant l'Etang de Vaccarès jusqu'à Villeneuve. Ensuite prendre la D37 sur 7 km jusqu'à Méjanes et direction Saintes Maries de la Mer par la piste.

Ce circuit d'une journée permet une approche de la diversité de la Camargue, tant en matière de faune (oiseaux, chevaux, taureaux...) que de paysages (étangs, marais, mer, plages, dunes...).

# Circuits vélo

Au départ de l'Office de Tourisme

## Circuit « Bac du Sauvage/Cacharel »

Distance :	30 km en circuit
Temps :	4h00
Période :	toute l'année
Terrain :	routes goudronnées
Vélos :	tout type de vélos
<b>Important :</b>	Bac du Sauvage gratuit. Passage du bac toutes les 30 minutes ; fermé entre 12h00 et 13h30.

### Descriptif :

À l'ouest du village des Saintes Maries de la Mer, prendre la D38. Après 6 km, sur la gauche, traverser sur le Bac du Sauvage, ensuite suivre la route direction Aigues-Mortes D85. Au croisement prendre à droite direction Arles D58. Tout de suite après le Pont de Sylvéreal, emprunter la petite route sur la droite (direction S33) et traverser le hameau d'Astouin. Au croisement, prendre à droite puis 500 mètres après, prendre à gauche (D38b). Au « Y », continuer la route légèrement sur la gauche en direction de Pioch Badet. Au carrefour du hameau, prendre la direction des Saintes Maries de la Mer par Cacharel D85A. Paysages variés de la Camargue : Petit-Rhône, marais, étangs.



# Oiseaux de Camargue

## Echassiers

### Hérons



Aigrette garzette  
*Egretta garzetta*



Grande aigrette  
*Egretta alba*



Héron bihoreau  
*Nycticorax nycticorax*



Héron cendré  
*Ardea cinerea*



Héron crabier  
*Ardeola ralloides*



Héron gardeboeuf  
*Bubulcus ibis*



Héron pourpré  
*Ardea purpurea*

### Flamants



Flamant rose  
*Phoenicopterus roseus*

### Limicoles



Avocette élégante  
*Recurvirostra avosetta*



Chevalier gambette  
*Tringa totanus*



Echasse blanche  
*Himantopus himantopus*



Huitrier pie  
*Haematopus ostralegus*



Gravelot  
à collier interrompu  
*Charadrius alexandrinus*

# Oiseaux de Camargue

## Palmipèdes

### Canards



Colvert  
*Anas platyrhynchos*



Fuligule Milouin  
*Aythya ferina*



Nette rousse  
*Netta rufina*



Sarcelle d'été  
*Anas querquedula*



Sarcelle d'hiver  
*Anas crecca*



Souchet  
*Anas clypeata*



Tadorne de Belon  
*Tadorna tadorna*

### Goélands, mouettes, sternes



Grand cormoran  
*Phalacrocorax carbo*



Foulque macroule  
*Fulica atra*



Goéland leucophée  
*Larus michahellis*



Grèbe huppé  
*Podiceps cristatus*



Mouette rieuse  
*Larus ridibundus*



Poule d'eau  
*Gallinula chloropus*



Sterne pierregarin  
*Sterna hirundo*

# Oiseaux de Camargue

## Rapaces diurnes et nocturnes



Busard des roseaux  
(diurne)  
*Circus aeruginosus*



Buse variable  
(diurne)  
*Buteo buteo*



Milan noir  
(diurne)  
*Milvus migrans*



Faucon crécerelle  
(diurne)  
*Falco tinnunculus*



Chouette effraie  
(nocturne)  
*Tyto alba*



Chouette hulotte  
(nocturne)  
*Strix aluco*

## Passereaux



Bergeronnette  
printanière  
*Motacilla flava*



Bouscarle de Cetti  
*Cettia cetti*



Guêpier d'Europe  
*Merops apiaster*



Huppe fasciée  
*Upupa epops*



Martin pêcheur  
*Alcedo atthis*



Rollier d'Europe  
*Coracias garrulus*

# Flore de Camargue

## Dunes



Immortelle  
des sables  
*Helichrysum  
stoechas*



Chardon des sables  
*Eryngium maritimum*



« Queue de lapin »  
*Lagurus ovatus*



Lis des sables  
*Pancratium maritimum*



Julienne des sables  
*Matthiola sinuata*



Oyat  
*Ammophila arenaria  
subsp. arundinacea*



Camomille  
des sables  
*Anthemis maritim*



Jonc aigu  
*Juncus acutus*



Euphorbe  
*Euphorbia paralias*



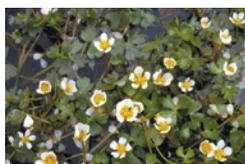
Narcisse tazette  
*Narcissus tazetta*

# Flore de Camargue

## Roubines



Roseau  
*Phragmites australis*



Renoncule  
de Baudot  
*Ranunculus bautotii*



Jussie  
- Introduite et invasive -  
*Ludwigia peploides*



Potamot  
*Potamogeton  
coloratus*



Iris faux-açore  
*Iris pseudacorus*



Canne de Provence  
*Arundo donax*

## Sansouire et pelouses



Salicorne  
*Arthrocnemum sp*



Saladelle  
*Limonium sp*



Obione  
*Halimione portulacoides*



Soude  
*Suaeda vera*



Iris maritime  
*Iris spuria subsp.  
maritima*



Ophrys abeille  
*Ophrys apifera*

# Flore de Camargue

## Arbres



Frêne  
à feuille étroite  
*Fraxinus  
angustifolia*



Saule blanc  
*Salix alba*



Peuplier blanc  
*Populus alba*



## Arbustes



Tamaris  
*Tamaris gallica*



Olivier  
de Bohême  
- introduit -  
*Elaeagnus  
angustifolia*



Filaire  
*Phillyrea  
angustifolia*



Baccharis  
- Introduit et invasif -  
*Baccharis  
halimifolia*



Arroche  
- Introduit -  
*Atriplex halimus*

# Loueurs de vélos

## **100% Camargue**

Mas de Sylvéreal, route d'Aigues Mortes et  
Le Paty de la Trinité, route d'Arles  
Tél. : 04 66 73 57 17 ou 06 09 56 06 47

## **Le Vélociste**

Place Mireille - Stes Maries de la Mer  
Tél. : 04 90 97 83 26 ou 04 90 97 86 44

## **Le Vélo Saintois**

19, av. de la République - Stes Maries de la Mer  
Tél. : 04 90 97 74 56





## Vous êtes dans le Parc Naturel Régional de Camargue

- Aidez-nous à maintenir la Camargue propre :  
rapportez toujours vos déchets avec vous !
- Sur les plages, faites attention aux dunes  
qui sont fragiles : ne vous y installez pas.
- En randonnée, restez sur les sentiers  
et respectez les propriétés privées.
- N'allumez jamais de feu ou de barbecue.
- Respectez les animaux et évitez le bruit.
- Et pour votre confort, pensez à vous munir  
de mai à octobre de produits anti-moustiques,  
de protection solaire et d'eau.



### Office de Tourisme

5 avenue Van Gogh - BP 73  
13460 Saintes Maries de la Mer

Tél. : 04.90.97.82.55 - Fax : 04.90.97.71.15  
[www.saintesmaries.com](http://www.saintesmaries.com) - [info@saintesmaries.com](mailto:info@saintesmaries.com)